



## FAMILLES DE MÉTIERS

### Les « familles de métiers »

Issue des préconisations du rapport Calvez-Marcon, l'idée est de **regrouper** dans une grande « famille » les métiers qui présentent **des compétences communes**. L'offre de formation sera ainsi restructurée sur la base de ces « familles ». Au lieu **des 80 actuellement**, il ne resterait que **15 « familles »** regroupant 50 spécialités **quand cela est possible**.

Au lieu d'opter pour une spécialité—dès la seconde, les élèves choisiront une « famille de métiers » comprenant **plusieurs spécialités**.

Les spécialités réapparaissent en classe de **première**.

Dès **la rentrée 2019**, 3 familles de métiers seront mises en place en classe de seconde généraliste :

- △ **Les métiers relation clients** qui regroupent
  - Vente/commerce/accueil
- △ **Les métiers de la gestion administration, du GA et des transports** qui regroupent :
  - GA, logistique et transport
- △ **Les métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics** qui regroupent les filières Travaux publics, Technicien du Bâtiment :
  - Organisation et réalisation du gros œuvre, interventions sur le patrimoine bâti option A Maçonnerie, option B Charpente, option C Couverture, Menuiserie-aluminium-verre, Aménagement et finitions du bâtiment, Ouvrages du bâtiment : Métallerie.

### Nos critiques

L'intersyndicale CGT Educ'action-SNUEP FSU-SNEP FSU-SUD Education-SNALC-SIES SNCL FAEN-CNT refuse **la mise en œuvre** des classes de Familles de métiers qui serviront à **supprimer des postes** et à terme à **réduire le nombre de diplômés**.

L'intersyndicale se déclare opposée à cette mesure parce qu'elle acte une **déprofessionnalisation** de la formation en bac pro.

Les nouvelles classes de seconde de détermination **retarderont** ainsi **d'un an** la **spécialisation** des élèves. Après avoir réduit la formation bac pro de 4 à 3 années, celle-ci est encore raccourcie d'un an, la faisant passer à **2 ans** et quelques mois. Peut-on réellement croire que les entreprises seront prêtes à **employer** et **rémunérer** des salariés de **niveau IV** qui n'en auront plus **les compétences** ?

Les jeunes de la voie pro ont besoin de **savoirs** professionnels et généraux **plus solides** pour une entrée durable dans l'emploi. Leur **retirer une année** d'enseignement alors que ce sont les jeunes les plus socialement **fragilisés** démontre **le mépris** dont fait preuve le gouvernement à leur encontre malgré les affirmations contraires.

Les **baisses d'horaires** d'enseignement, dans les disciplines générales comme professionnelles entraîneront **des pertes** de savoirs et de savoir-faire chez nos élèves, rendant encore plus difficile **la poursuite d'études** (notamment en BTS).

Cette nouvelle organisation des enseignements par familles de métiers entraînera de nombreuses **suppressions de postes** (au moins **6 000**) et par ricochet un **remplissage des classes** contraire à de bonnes conditions de travail pour les élèves et leurs professeurs.

Comment **l'alternance des spécialités** d'une même famille sera mise en œuvre ? Comment ne pas voir ainsi arriver **une annualisation** de nos services ?

## Nos propositions

Les organisations signataires demandent en préalable **le retrait de ce projet** de texte. Une véritable **concertation** doit avoir lieu avec la profession.

Nous demandons **la fin de la concurrence** entre **l'apprentissage** et la **formation initiale** sous statut scolaire, ces deux types d'enseignement ne doivent pas être **regroupés** au sein de même classe.

La formation doit être organisée avec **des enseignements** généraux et professionnels **étendus** afin d'offrir à la jeunesse de réelles chances de **prendre toute sa place** dans la société tout en lui permettant de **s'adapter** à ses prochaines mutations.

Nous demandons des parcours adaptés aux besoins des élèves et des formations en 3 ou 4 ans, afin de ne pas **dénaturer** une fois de plus **la valeur des diplômes** délivrés par l'enseignement professionnel.



*Intersyndicale engagée dans la lutte contre la réforme de la voie pro du lycée*